

# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les gestionnaires et à l'ensemble du personnel, des médecins et des stagiaires du CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 9 décembre 2021**

**OBJET : Modalités / Dose de rappel (3<sup>e</sup> dose) du vaccin contre la COVID-19 recommandée pour les travailleurs de la santé et des services sociaux en contact avec les usagers**

---

Nous désirons faire suite à l'annonce du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, qui a eu lieu mardi dernier, concernant la possibilité de recevoir la dose de rappel (3<sup>e</sup> dose) du vaccin contre la COVID-19 pour les travailleurs de la santé et des services sociaux (TSS) en contact avec les usagers.

Avant de prendre rendez-vous, il est important de considérer que la dose de rappel doit être administrée au minimum six mois après la dernière dose. Si vous prenez un rendez-vous avec un intervalle plus court que six mois, vous ne pourrez pas être vacciné. À cet effet, voici les modalités pour prendre rendez-vous :

- Appeler à la centrale de rendez-vous au 1 877 644-4545
- Cliquer sur le lien suivant réservé aux TSS : <https://clients3.clicsante.ca/50021>

De plus, dès la semaine prochaine, la prise de rendez-vous sera possible pour les TSS sur le portail [www.clicsante.ca](http://www.clicsante.ca), onglet 3<sup>e</sup> dose.

#### **Vaccination en milieu de travail pour le personnel en CHSLD et au soutien à domicile (DPSAPA)**

Pour le personnel œuvrant en CHSLD ou au sein d'une équipe de soutien à domicile (DPSAPA), il sera possible de recevoir la troisième dose du vaccin en milieu de travail. Des informations complémentaires seront communiquées aux employés par l'intermédiaire des gestionnaires.

#### **Pourquoi avoir une dose de rappel**

La dose de rappel permet au système immunitaire de rétablir un niveau d'anticorps suffisant pour compenser la baisse qui pourrait survenir après quelques mois et donc de maintenir une meilleure protection face à la COVID-19.

Nous vous tiendrons informés des développements dans ce dossier au besoin.

« Signature autorisée »

Marie-Eve Tanguay  
Directrice de la vaccination

Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard, président-directeur général par intérim